

Rapport public annuel 2020 de la Cour des comptes

25/02/2020

Deux thèmes du rapport public annuel de la Cour des comptes concernent la santé : la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique terminale (IRCT) et le dossier pharmaceutique. Concernant le premier, la Cour des comptes préconise de développer la prévention afin d'éviter ou de retarder l'insuffisance terminale, de faciliter l'accès à la greffe pour les patients éligibles, de favoriser les modes de dialyse les mieux adaptés, notamment à domicile. Concernant le second, la Cour des comptes invite les pouvoirs publics à poursuivre le développement du dossier pharmaceutique notamment dans les établissements de santé, et à préparer son articulation avec le dossier médical partagé.